

MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ
DIRECTION GÉNÉRALE DE LA SANTÉ
CENTRE DE CRISE SANITAIRE

DATE : 23/03/2022

REFERENCE : REPLY MINSANTE N°2021-119

OBJET : REPLY - ACTUALISATION DE L'ORGANISATION DE LA REPONSE SANITAIRE PAR LES UNITES SANITAIRES EN MILIEU PENITENTIAIRE EN COLLABORATION AVEC LES SERVICES PENITENTIAIRES DANS LE CONTEXTE DE GESTION DE L'EPIDEMIE COVID-19

☒ **Pour action**

☒ **Pour information**

Le présent message actualise le MINSANTE n°2021-119 relatif à l'actualisation de l'organisation de la réponse sanitaire par les unités sanitaires en milieu pénitentiaire en collaboration avec les services pénitentiaires dans le contexte de gestion de l'épidémie COVID-19 transmis le 10 février 2022.

Mesdames, Messieurs,

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint le REPLY au MINSANTE n°2021-119 relatif à l'actualisation de l'ORGANISATION DE LA REPONSE SANITAIRE PAR LES UNITES SANITAIRES EN MILIEU PENITENTIAIRE EN COLLABORATION AVEC LES SERVICES PENITENTIAIRES DANS LE CONTEXTE DE GESTION DE L'EPIDEMIE COVID-19.

Cette actualisation prend en compte les mesures relatives au décret n° 2022-352 du 12 mars 2022 modifiant le décret n° 2021-699 du 1^{er} juin 2021 prescrivant les mesures générales nécessaires à la gestion de la sortie de crise sanitaire ainsi que le guide des recommandations sanitaires générales dans le cadre de la lutte contre le Covid-19. ¹

Vous en souhaitant bonne réception et vous remerciant pour votre mobilisation.

Pr. Grégory EMERY
Directeur Général Adjoint de la Santé

Signé

¹ https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/recommandations_covid_19-3.pdf

Le présent message actualise le MINSANTE n°2021-119 relatif à l'organisation de la réponse sanitaire par les unités sanitaires en milieu pénitentiaire en collaboration avec les services pénitentiaires dans le contexte de gestion de l'épidémie COVID-19 transmis le 22 décembre 2021

Mesdames, Messieurs,

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint le REPLY au MINSANTE n°2021-119 relatif à l'ORGANISATION DE LA REPONSE SANITAIRE PAR LES UNITES SANITAIRES EN MILIEU PENITENTIAIRE EN COLLABORATION AVEC LES SERVICES PENITENTIAIRES DANS LE CONTEXTE DE GESTION DE L'EPIDEMIE COVID-19.

Elle introduit une mise à jour de la stratégie de dépistage et de traçabilité des cas contacts, des mesures de prise en charge et d'isolement en milieu pénitentiaire et une limitation des restrictions de vaccination en situation de cluster aux cas confirmés et personnes détenues symptomatiques.

Cette actualisation prévoit également la mise en place de mesures pour les transferts inter-établissements (dans un contexte de circulation élevée du virus SARS-COV-2 sur le territoire national ou de cluster localisé au sein d'un établissement pénitentiaire) à l'instar des nouveaux arrivants en établissement pénitentiaire.

Une attention particulière est portée aux mesures barrières (rappel sur les bonnes pratiques d'usage des masques).

Vous en souhaitant bonne réception et vous remerciant pour votre mobilisation.

Pr. Grégory EMERY
Directeur Général Adjoint de la Santé

Signé

Le présent message actualise le MINSANTE n°2021-119 relatif actualisation de l'organisation de la réponse sanitaire par les unités sanitaires en milieu pénitentiaire en collaboration avec les services pénitentiaires dans le contexte de gestion de l'épidémie COVID-19 transmis le 28 septembre 2021.

Mesdames, Messieurs,

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint le REPLY au MINSANTE n°2021-119 relatif à l'actualisation ORGANISATION DE LA REPOSE SANITAIRE PAR LES UNITES SANITAIRES EN MILIEU PENITENTIAIRE EN COLLABORATION AVEC LES SERVICES PENITENTIAIRES DANS LE CONTEXTE DE GESTION DE L'EPIDEMIE COVID 19 actualisée. Elle introduit une mise à jour des différentes conduites à tenir concernant le port du masque et les promenades en fonction de recommandations de niveau 1 ou 2. Il vous appartiendra de définir le niveau de recommandations qui s'appliquera sur votre territoire en lien avec la DISP et en accord avec les décisions préfectorales.

Vous en souhaitant bonne réception et vous remerciant pour votre mobilisation.

Pr. Jérôme Salomon
Directeur Général de la Santé

signé

Mesdames, Messieurs,

Veillez s'il vous plaît trouver ci-joint à ce message la fiche ORGANISATION DE LA REPONSE SANITAIRE PAR LES UNITES SANITAIRES EN MILIEU PENITENTIAIRE EN COLLABORATION AVEC LES SERVICES PENITENTIAIRES DANS LE CONTEXTE DE GESTION DE L'EPIDEMIE COVID 19 actualisée. Elle introduit une mise à jour des différentes conduites à tenir notamment en fonction du schéma vaccinal de la personne détenue.

Une attention particulière est portée aux mesures barrières et à leur réversibilité en fonction de la situation locale ainsi qu'aux mesures visant à prévenir l'entrée du virus au sein de l'établissement dans les situations suivantes : arrivée en détention, permissions de sortie, parloirs familiaux et unités de vie familiale.

Vous en souhaitant bonne réception et vous remerciant pour votre mobilisation.

Pr. Jérôme Salomon
Directeur Général de la Santé

signé